



# L'ASSOCIATION NATIONALE DES DOCTEURS

« Promouvoir le doctorat »

Paris, le 4 mars 2009

## Communiqué de presse

### Enseignants chercheurs : au delà du statut, l'urgence de mesures concrètes !

La communauté universitaire française connaît actuellement une forte crise. Le projet de décret de statut des enseignants-chercheurs, l'un des éléments à l'origine de ce mouvement de contestation massif, se devait d'être totalement remis à plat pour qu'une sortie de crise puisse être envisagée. Le gouvernement doit à présent accepter de procéder à un changement de cap radical sur cette question.

Dynamiser notre système de recherche et d'enseignement supérieur est nécessaire. Cela ne peut se faire qu'en libérant les enseignants chercheurs des contraintes qui pèsent sur leur activité. Mais **il ne suffit pas de le faire pour une petite élite : nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de ne pas utiliser tous les talents dans leur diversité.**

Pour renforcer la recherche universitaire, **une diminution d'environ 1/3 du service moyen de référence est à terme nécessaire pour les enseignants chercheurs** ayant une activité de recherche reconnue par les instances d'évaluation. Elle permettra le retour vers un meilleur équilibre entre enseignement et recherche, et nous rapprochera des standards internationaux. Un pas important dans cette direction serait une **décharge de 40% de service les cinq premières années** (répartition dans le temps à définir lors de l'embauche), pour permettre aux nouveaux enseignants-chercheurs de démarrer leur activité dans de bonnes conditions. Plusieurs leviers, comme la participation des doctorants et des chercheurs à l'enseignement ainsi que la modulation de service, pourront permettre une mise en place rapide.

En outre, pour que l'université remplisse pleinement l'ensemble de ses missions, il est nécessaire de sortir d'une gestion purement administrative des ressources humaines. Le dynamisme de notre université, la diversification des carrières et la modulation des services, sont conditionnés au **développement de pratiques et d'un dispositif de gestion des ressources humaines tournés vers l'épanouissement professionnel de l'ensemble des acteurs du système.** Dans ce cadre, l'ANDès a avancé plusieurs propositions innovantes visant à la mise en place de pratiques de GRH modernes, permettant la diversification des activités au travers d'un dialogue régulier entre chaque enseignant-chercheur, les responsables des unités de recherche et départements d'enseignement au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Enfin, l'évaluation doit porter sur l'ensemble des activités : recherche mais aussi enseignement, développements techniques, animation, administration, etc. Elle doit s'appuyer sur l'expertise des pairs et être conduite collégalement. Mais surtout, **il importe de sortir l'évaluation d'une conception punitive** : elle doit permettre à chacun de progresser en renforçant ses points forts, de préparer ses évolutions professionnelles, et ainsi de contribuer au mieux au fonctionnement de l'université.

L'université souffre depuis trop longtemps d'un manque de moyens chronique et patent, qui n'a fait que s'accroître ces dernières années. **Il importe qu'enfin des moyens conséquents et dans la durée, nécessaires à la réussite d'une véritable dynamisation de notre système académique, soient débloqués rapidement** (équipements, dotation budgétaire récurrente de fonctionnement, personnels ATOS et ITA).

Résoudre les défis d'avenir auxquels sont confrontés nos sociétés, passera à la fois par un très haut niveau de recherche, et par un très haut niveau d'éducation de l'ensemble de la population. La communauté scientifique française est prête à se réformer, comme l'ont montré les propositions issues des Etats Généraux de la Recherche en 2004. Mais un projet qui n'aurait pour ambition que d'améliorer les conditions de travail d'une petite « élite », et qui laisserait à l'abandon des pans entiers de notre système de recherche et d'enseignement supérieur, n'a aucune chance de convaincre, et encore moins d'avoir l'effet escompté.

La reprise des discussions doit être pour chacun l'occasion de briser le carcan des idéologies et de dessiner une sortie de crise par le haut, qui se traduira par des mesures concrètes et ambitieuses pour améliorer les conditions de travail des enseignants-chercheurs.

[Pour en savoir plus sur les propositions de l'ANDès sur l'enseignement supérieur et la recherche publics.](#)

ANDès, 62 bis, rue Gay-Lussac 75005 PARIS

andes.contact@andes.asso.fr / <http://www.andes.asso.fr> / Siret : 784 287 377 00021